

**CANADA**

**RÉGIE DE L'ÉNERGIE**

---

**PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE MONTRÉAL**

**No : R-3560-2005**

HYDRO-QUÉBEC (TRANSPORTEUR)  
(ci-après nommé HQT)

Demanderesse

- et -

Groupe de recherche appliquée en  
macroécologie  
(ci-après nommé le GRAME)

Demandeur du statut d'intervenant

---

DEMANDE DE STATUT D'INTERVENANT DU GRAME CONCERNANT LA DEMANDE  
D'AUTORISATION D'HYDRO-QUÉBEC POUR L'ACQUISITION ET LA  
CONSTRUCTION D'IMMEUBLES OU D'ACTIFS DESTINÉS AU TRANSPORT DE  
L'ÉLECTRICITÉ  
« Projet visant la mise à niveau du réseau régional Matapédia dans le cadre de  
l'intégration des éoliennes »

---

AU SOUTIEN DE SA DEMANDE D'INTERVENTION, LE GRAME SOUMET  
RESPECTUEUSEMENT CE QUI SUIT :

## **I. NATURE DE SON INTÉRÊT ET SA REPRÉSENTATIVITÉ**

- 1- Le GRAME désire participer activement, dans une optique d'intérêt public,  
à ce que la mise à niveau du réseau régional Matapédia dans le cadre de

- l'intégration des éoliennes, s'effectue dans des conditions qui justifient un système énergétique stable et qui permettent de réduire les émissions de gaz à effet de serre.
- 2- Le GRAME est actif dans les domaines de l'environnement, du développement durable et de l'énergie depuis maintenant quinze ans. Et depuis 1998, l'organisme intervient régulièrement devant la Régie de l'énergie.
  - 3- Le GRAME s'est toujours efforcé d'intégrer des préoccupations de développement durable, notamment au niveau des efforts en matière d'efficacité énergétique ainsi que dans la prise en compte des impacts environnementaux reliés à la production, au transport et à l'utilisation finale des différentes filières de production d'énergie.
  - 4- Avec ses diverses interventions devant la Régie, le GRAME a contribué à l'élaboration des programmes et des mesures d'efficacité énergétique des différents distributeurs d'énergie (Hydro-Québec, Gaz Métro et Gazifère).

## **II. CONTEXTE**

- 5- Le 11 mars 2005, Hydro-Québec, dans ses activités de transport d'électricité, déposait à la Régie une demande d'autorisation afin d'acquérir et de construire des immeubles ou des actifs nécessaires pour la réalisation du projet visant la mise à niveau du réseau régional Matapédia, dans le cadre de l'intégration des éoliennes.
- 6- Dans une lettre datée du 22 mars 2005, la Régie donnait instruction aux intéressés de faire parvenir leur demande de participation au plus tard le 4

avril 2005 à 16h. C'est à ce titre que le GRAME introduit la présente demande de statut d'intervenant.

### **III. MOTIFS À L'APPUI DE SON INTERVENTION ET LES CONCLUSIONS RECHERCHÉES**

- 7- Dans sa requête Hydro-Québec (le Transporteur) demande à la Régie une autorisation pour acquérir ou construire des immeubles ou des actifs dans le but de mettre à niveau le réseau régional Matapédia, pour y introduire la production d'énergie éolienne. Le GRAME désire participer activement pour s'assurer que les travaux relatifs au projet seront réalisés avec l'objectif de bien intégrer la future production éolienne, et d'une façon qui facilite l'expansion de cette filière à l'avenir.
  
- 8- Les éoliennes constituent une réponse significative aux enjeux que pose la production d'énergie en terme de protection durable de l'environnement : ce sont des unités de production d'électricité qui s'inscrivent pleinement dans une démarche de développement durable (diversification énergétique, production décentralisée et sans rejet, réponse aux engagements pris par le Canada à Kyoto pour la réduction des gaz à effet de serre, etc.). Et l'installation d'équipements et les transformations qui doivent être apportées au réseau régional Matapédia, doivent permettre d'assurer un système énergétique durable. C'est à ce niveau que le GRAME souhaiterait s'exprimer.
  
- 9- L'introduction de 1 000 MW de production éolienne dans le réseau régional de Matapédia constitue un impact énergétique majeur. Pour que cette production puisse être accrue, à l'avenir, le maintien de la stabilité du réseau régional de transport devient un aspect important des

préoccupations du GRAME. Cette étape est essentielle au développement de la filière éolienne au Québec.

10- Également, sachant que le Transporteur à l'intention d'intégrer huit (8) parcs éoliens (à raison d'une mise en service d'un ou de deux parcs par année) de 2006 à 2012, il est primordial que cette première démarche soit traitée de la manière la plus rigoureuse possible. Celle-ci servira de modèle aux autres approches, afin de permettre une intégration de ces parcs qui reflète les impératifs environnementaux.

#### **IV. PRÉSENTATION DE LA PREUVE**

11- Compte tenu des préoccupations économiques, sociales et environnementales qui sont en jeu dans la présente cause, le GRAME souhaite participer activement aux démarches d'information et d'échange de la présente cause et à présenter une preuve écrite.

12- Étant donné que la Régie ne s'est pas prononcée sur le budget prévisionnel et sur d'autres aspects du dossier, le GRAME est dans l'attente d'informations additionnelles en ce sens.

13- Pour la présente cause, le GRAME n'envisage pas retenir les services d'un procureur mais, se réserve le droit de se raviser, s'il juge que le déroulement du dossier le nécessiterait.

14-Pour fins de communications, les coordonnées du GRAME sont les suivantes :

Mme Isabelle Mime  
Groupe de recherche appliquée en macroécologie (GRAME)  
800 Sherbrooke, bureau 213  
Arrondissement Lachine, Montréal, (Qc) H8S 1H2  
Téléphone : (514) 634-7205  
Télécopieur : (514) 634-7204  
Adresse électronique : [gramme@videotron.ca](mailto:grame@videotron.ca)

15-Le GRAME considère que sa participation sera utile et pertinente en la présente cause.

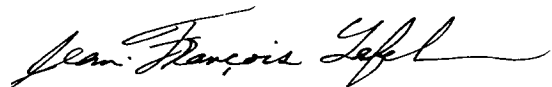
16-La présente demande de statut d'intervenant est bien fondée en faits et en droit.

**POUR CES MOTIFS, PLAISE À LA RÉGIE DE L'ÉNERGIE :**

**D'ACCUEILLIR** la demande d'intervention du GRAME ;

**D'ACCORDER** le statut d'intervenant au GRAME dans la présente cause;

Montréal, le 4 avril 2005



Jean-François Lefebvre  
GRAME

---

R-3560-2005

Demande d'autorisation d'Hydro-Québec pour acquérir ou construire des immeubles ou des actifs pour la mise à niveau du réseau régional Matapédia dans le cadre de l'intégration des éoliennes.

Demande d'intervention du GRAME